

Devenez délégué·e départemental·e de l'Éducation Nationale

Publié le 12 novembre 2024



Le délégué départemental de l'Éducation Nationale (DDEN) agit comme un médiateur entre tous les partenaires de l'école publique dans une circonscription donnée. C'est-à-dire qu'il ou elle veille au bon fonctionnement général de l'école : locaux, élèves, périscolaire, bibliothèque, donations, matériel, sécurité... Il ou elle assure la liaison avec la municipalité et les partenaires généraux, assiste au Conseil d'école et garde à cœur le mieux-être des enfants scolarisés.

[La Fédération des DDEN du Val-de-Marne](#) recherche des candidat·es pour cette fonction officielle et bénévoles pour la nouvelle année 2025. En effet, les effectifs actuels doivent être renouvelés.

Si vous souhaitez poser votre candidature, contactez la délégation du Val-de-Marne :

Mme Mylène Rossignol,
Présidente de l'Union Départementale des DDEN du Val de Marne
1 rue Mansard
94000 Créteil
dden.udvaldemarne@gmail.com

Sur le même sujet



Vie municipale

Conseil municipal

Le 30 Septembre.

[En savoir plus](#) ▶



Brocante

Brocante

Le 04 Octobre.

[En savoir plus](#) ▶